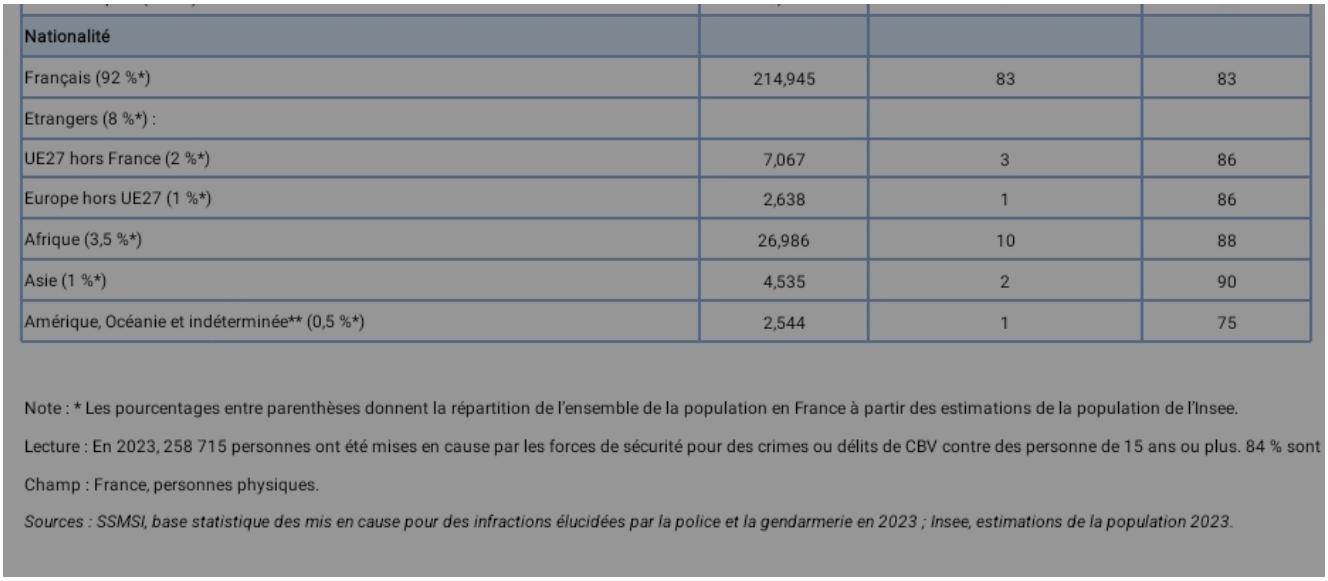
SOS Racisme porte plainte contre Marguerite Stern, après qu'elle eut dénoncé la surreprésentation des étrangers africains dans les agressions en France ; chiffre que confirme le ministère de l'Intérieur

24/10/2024 à 21h25



En 2023, alors que les étrangers de nationalité africaine représentent officiellement 3.5% de la population française, ils représentent 10% des mis en cause pour coups et blessures volontaire (CBV) sur les 15 ans et plus ; soit une énorme surreprésentation en proportion. Les Français sont eux, sous-représentés dans les mis en cause, en proportion.



Nationalité			
Français (92 %*)	214,945	83	83
Etrangers (8 %*) :			
UE27 hors France (2 %*)	7,067	3	86
Europe hors UE27 (1 %*)	2,638	1	86
Afrique (3,5 %*)	26,986	10	88
Asie (1 %*)	4,535	2	90
Amérique, Océanie et indéterminée** (0,5 %*)	2,544	1	75

Note : * Les pourcentages entre parenthèses donnent la répartition de l'ensemble de la population en France à partir des estimations de la population de l'Insee.

Lecture : En 2023, 258 715 personnes ont été mises en cause par les forces de sécurité pour des crimes ou délits de CBV contre des personne de 15 ans ou plus. 84 % sont

Champ : France, personnes physiques.

Sources : SSMSI, base statistique des mis en cause pour des infractions élucidées par la police et la gendarmerie en 2023 ; Insee, estimations de la population 2023.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

> *PROCÈS ce 11/12/24*
>
> *SOS Racisme porte plainte contre @tegnererik et moi pour "injure publique en raison de l'origine, l'ethnie, la nation, la race ou la religion".*
>
> *Je vous explique tout en vidéo.*
>
> *Pour faire face à mes frais, j'ai lancé une cagnotte https://t.co/rIQU04ZxCW pic.twitter.com/aAVSlEdJft*
>
> *— Marguerite Stern (@Margueritestern) October 24, 2024*